

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 8 Novembre.

Voici en quels termes le *Journal officiel* fait connaître les résolutions ou, plus exactement, les irrésolutions du ministère :

Sur la demande qui leur en a été faite par M. le président de la République, les ministres ont retiré les démissions qu'ils avaient eu l'honneur de déposer entre ses mains. Ils ont d'ailleurs insisté pour qu'il fût bien entendu qu'en conservant leurs fonctions, ils ne préjugeaient en rien les résolutions ultérieures du chef de l'Etat.

Cette note, dit le *Temps*, nous met au courant plutôt des faits que des intentions : elle nous apprend que les ministres avaient déposé leur démission entre les mains du Maréchal; le public ne s'était jamais douté de cette tentative de retraite, qui n'a plus d'ailleurs maintenant qu'un intérêt historique; les ministres restent à la demande du Maréchal. Pour combien de temps et dans quels desseins gardent-ils leurs portefeuilles? La note ne le dit pas, elle s'attache seulement à réserver pour l'avenir la liberté d'action du chef de l'Etat.

Le chef de l'Etat a-t-il craint que le maintien du cabinet ne signifiait fatalement la continuation de la politique de combat et a-t-il tenu à prévenir cette interprétation? Nous le désirons vivement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Versailles, 7 novembre, soir.

A la Chambre des députés, M. Raspail père, n'assistant pas à la séance pour cause d'indisposition, la présidence d'âge est échu à M. Desseaux, le député rouennais, qui a prononcé, au lieu du *speech* d'usage, un éloge funèbre de M. Thiers et a ensuite déclaré que la Chambre actuelle saura, comme sa devancière, travailler à l'affermissement de la République et la défendre contre toute attaque d'où qu'elle vienne.

On a ensuite procédé à l'élection du bureau provisoire.

M. Jules Grévy a été élu président par 290 voix sur 291 suffrages exprimés et contre 170 bulletins blancs ou nuls. MM. Rameau et Lepère, sont élus vice-présidents par 285 et 284 voix contre 170 et 167 obtenues par M. le duc de Padoue et M. de Durfort de Civrac.

M. Jules Grévy a ensuite pris possession de la présidence provisoire et après son *speech* la séance a été levée.

SÉNAT

Versailles, 7 novembre, soir.

On assure que la majorité de la Chambre est décidée à activer le plus possible, la vérification des pouvoirs, afin d'arriver très-promptement à constituer la Chambre.

La séance du Sénat n'a duré que quelques minutes. Tout s'est borné à la fixation de l'ordre du jour et à la mise à l'ordre du jour du 15 novembre, de l'élection de 4

sénateur inamovibles pour pourvoir aux sièges vacants.

MM. le duc de Broglie, Brunet, de Meaux et Paris assistaient à la séance. Aucun incident ne s'est produit.

Le duc de Broglie et les Bonapartistes

M. le président du conseil a été battu à Broglie même, ce qui prouve incontestablement qu'il y a une justice dans les choses humaines, et que nul n'y saurait échapper. Qui pourrait dire jusqu'à quel point la préoccupation des élections aux conseils généraux est entrée dans les motifs des hommes qui ont préparé et perpétré le 16 mai! Plusieurs d'entre eux devaient être soumis à l'épreuve du scrutin, et ils prévoyaient le sort qui les attendait. M. de Broglie était du nombre. Il a pensé que, s'il était ministre au moment des élections, ses chances de succès seraient infiniment plus grandes que si M. Jules Simon restait aux affaires. Il n'a rien épargné depuis, ni les violences qui étaient dans ses pouvoirs, ni les séductions un peu moindres peut-être qui étaient dans son caractère; et, pour que ces influences eussent le temps d'opérer, il a retardé au-delà des limites légales l'élection à laquelle il devait se soumettre. Rien n'y a fait!

M. le duc de Broglie avait à lutter, dans son canton, contre des bonapartistes très actifs et très entreprenants. Dieu sait pourtant par quelles étranges faiblesses il s'est efforcé de désarmer l'opposition hargneuse des amis de l'Empire! Il a conçu l'alliance du prétendu parti conservateur, et il y a été fidèle au point de soutenir la candidature de M. de Maupas. Le principe sur lequel reposait cet accord d'un ordre peu moral était que, dans chaque circonscription, le candidat conservateur qui avait le moins de chances devait se retirer devant celui qui en avait le plus. Eh bien! les bonapartistes ingrats nous le voulons, mais logiques, ont jugé que M. de Broglie manquait au pacte convenu, et qu'il avait moins de chances dans l'Eure que M. Fouquet. L'événement leur a tout-à-fait donné raison, et M. de Broglie a été puni par où il avait péché. Jadis protégé, puis protecteur de l'Empire, les bonapartistes l'ont jeté à l'eau dès qu'ils n'ont plus eu besoin de lui, et l'ont remplacé par un des leurs. Nous le répétons, il y a en tout cela une équité supérieure dont la manifestation est éclatante. M. de Broglie a obligé tous les républicains à comparaître devant le pays, et au plus grand nombre d'entre eux il a opposé des bonapartistes. Les bonapartistes alors ont été vaincus, les républicains vainqueurs. Restait à faire une contre-épreuve. M. de Broglie lui-même devait se présenter devant ses électeurs, non pas comme député, sinon il n'aurait probablement pas conseillé la dissolution, non pas comme sénateur, sinon il ne l'aurait pas votée, mais comme simple conseiller général. Et dans un étroit canton, il a trouvé pour concurrent qui? un bonapartiste. *Patere legem quam ipse fecisti!* Et les bonapartistes, battus par les républicains, ont pris leur revanche sur M. de Broglie.

A mesure que nous écrivons, les télégrammes arrivent et nous apportent presque toujours

la nouvelle des succès des républicains. Les majorités en notre faveur sont considérables. L'esprit public paraît avoir fait des progrès nouveaux. Le ministère peut apprécier aujourd'hui s'il y a eu de sa part habileté et prudence à vouloir présider aux élections départementales, après avoir été si formellement condamné par le verdict politique des 14 et 28 octobre.

On reconnaît dans cette conduite du cabinet la politique mesquine et maladroite non pas d'un parti politique, mais d'une coterie. Les partis, même quand ils manquent de sagesse et de sang-froid, ont toujours un certain esprit ou instinct de conservation qui les préserve des fautes suprêmes ou de l'entêtement dans ces fautes. Mais où il n'y a plus rien à perdre, ne peut-on pas tout risquer?

(Journal des Débats).

M. Détrouy, directeur de l'*Estafette*, a jugé le moment favorable pour publier une conversation qu'il a eue à la fin du mois d'août dernier avec l'un des ministres du 16 mai.

Voici le dialogue en question :

D. Comment, disions-nous à ce ministre, avez-vous pu vous engager dans cette affaire? Ecoutez les menaces des républicains! Etes-vous sûr que le maréchal ira « jusqu'au bout »?

R. N'en doutez pas un seul instant. Le 16 mai est un acte dû à l'initiative absolue du maréchal. En nous invitant à lui prêter notre concours, il a pris, vis-à-vis de nous, des engagements tels, qu'il lui est impossible de nous abandonner.

D. Ce manquement à ses promesses ne serait pourtant pas le premier. — Voyez le chemin qu'il a parcouru depuis le 24 mai 1873. — Des raisons d'Etat, par exemple, peuvent l'obliger à faire bon marché de vous à un moment donné.

R. Vous auriez raison en toute autre circonstance, mais, cette fois, son honneur de soldat est engagé. Croyez-moi, il ne transigera pas.

D. Que feriez-vous si les conservateurs étaient en minorité le 14 octobre?

R. Les Chambres seraient convoquées. Nous nous présenterions tous sans exception devant elles. Nous demanderions immédiatement à la Chambre des députés de voter le budget. A la moindre manifestation hostile de la majorité de celle-ci, nous procéderions immédiatement à une seconde dissolution.

D. Etes-vous sûrs de l'assentiment du Sénat?

R. Nous en sommes sûrs.

D. Et si vous éprouviez un second échec devant les électeurs?

R. Nous ne céderions pas encore, et le président s'adresserait immédiatement et directement à la nation...

En d'autres termes, l'interlocuteur de M. Détrouy annonçait un plébiscite, c'est-à-dire un véritable coup d'Etat. C'est une histoire absurde; mais il est bon de savoir tout ce qui se dit.

La déclaration suivante du Français, organe de M. le duc de Broglie, est importante :

Précisément parce que la situation est fort grave, il n'y a pas d'illusion à se faire. Le maréchal, en consentant à se séparer des hommes qui ont, depuis le 16 Mai, servi sa politique, et à s'entourer, pour défendre la même politique, d'autres conseillers, s'est montré disposé à faire la seule concession compatible avec son honneur et qu'il fût, par conséquent, possible de lui demander. Si cette concession était définitivement inutile, un conflit se-

rait à craindre entre le Maréchal et la Chambre des députés.

On éprouve une bien triste impression après avoir lu ce qui précède. Le pays n'a donc pas fait entendre sa voix dans les élections pour la Chambre des députés, pour les Conseils généraux et pour les Conseils d'arrondissement?....

La République française donne le programme d'action de la gauche :

Les députés républicains comprennent que la crise a trop duré, et causé trop de ravages. La session du Parlement est attendue impatiemment, non seulement par les persécutés, par ceux qui ont souffert des excès et des violences de l'administration actuelle, mais par le commerce, par l'industrie, par tous ceux qui ont besoin de travailler en paix et dont le travail est arrêté. La solution que l'on attend doit être prompt. La Chambre a des droits à exercer : il faut que ces droits soient immédiatement reconnus; ou bien, si on les conteste, il faut que la résistance éclate et triomphe ou se résigne immédiatement. Mais ce serait une duperie que de s'arrêter aux amusettes des combinaisons ministérielles Pouquer-Quertier ou Le Guay, destinées à paraître et à disparaître.

On lit dans le *XIX^e Siècle* :

Les députés des gauches sont décidés à conserver pendant les séances de l'Assemblée, le calme déployé dans toute la France, depuis le 16 mai, par le parti républicain. Le mot d'ordre est de rester impassible devant les outrages, les violences, les provocations.

On se rappelle quels scandales, grâce aux vociférations des bonapartistes, ont agité la plupart des dernières séances de la session brusquement interrompue; nos amis n'ont pas toujours su conserver leur sang froid devant les insultes et les attaques de quelques-uns des énergumènes. Ils sont parfaitement décidés à ne plus y répondre à l'avenir si ce n'est par le silence et le dédain.

En outre, afin que leurs efforts pour faire respecter la dignité de l'Assemblée ne restent pas stériles, les députés des gauches sont formellement résolus à demander d'urgence une révision du règlement grâce à laquelle le président pourra efficacement réprimer les sottises et les grossièretés qui forment le plus clair des arguments de ces affolés.

Vis-à-vis des bonapartistes, qui tremblent d'émotion au souvenir des largesses budgétaires de l'Empire, il n'y a qu'un moyen à prendre pour obtenir la paix des séances, et ce moyen infailible est celui-ci : joindre à la pénalité du rappel à l'ordre.... la suppression du traitement.

CORRESPONDANCE

(Service spécial du Journal du Lot).

Versailles, 7 novembre 1877.

Les résultats des élections départementales continuent à arriver. La dernière statistique connue porte sur 1367 élections. En définitive, les républicains gagnent, jusqu'à présent 411 sièges et il y a 70 ballottages.

Dans les 28 départements dont les résultats complets sont connus, la majorité des conseils généraux n'est pas modifiée.

La gauche du Sénat s'est réunie hier dans la salle des conférences du boulevard des Capucines. Le centre gauche s'est également réuni chez M. Calmon. Puis toutes les gauches réunies ont tenu

séance hier soir au boulevard des Capucines.

Les députés du centre droit se sont réunis hier, à 2 heures, chez l'amiral Touchard.

Les journaux de Madrid arrivés hier, signalent de nombreuses arrestations opérées dans cette ville, par suite de renseignements de nature à faire craindre des désordres. Parmi les personnes arrêtées figurent deux ex-députés républicains-fédéraux, MM. Luis Blanc et Gabriel Mas. Le *Cronista* fait remarquer qu'aucun militaire ne figure parmi les prisonniers. La *Epoca* pense que les arrestations ont eu lieu par ordre du jour chargé d'instruire l'affaire dite des bouteilles explosibles et inflammables, découverte il y a quelques jours. Elle ajoute que cette invention se rapporte plutôt à des projets socialistes qu'à des projets politiques.

On écrit de Berlin, 2 novembre, que la chambre criminelle de la Cour d'appel a jugé aujourd'hui, en deuxième instance, le procès intenté à M. le comte Hermann d'Arnim et à M. Isaquin Gehlsen, accusés d'avoir offensé le chancelier, dans un article publié par le *Reichsblatte*; M. le comte d'Arnim a été condamné à quatre semaines et M. Gehlsen à 4 années d'emprisonnement. Les juges de première instance avaient condamné ce dernier à 5 années et le comte à 3 mois de prison.

Les nouvelles de la guerre représentent comme imminente la prise d'Erzeroum par les Russes.

Voici quelle serait dans les départements où les conseils généraux auront à élire des sénateurs la proportion entre la droite et la gauche des membres à renouveler :

DÉPARTEMENTS	GAUCHE	DROITE
Garonne (Haute-)	11	8
Gers	4	11
Gironde	16	8
Hérault	11	7
Ille-et-Vilaine	8	14
Indre	2	10
Indre-et-Loire	7	5
Isère	11	12
Jura	13	9
Landes	4	10
Loir-et-Cher	6	6
Loire	8	7
Loire (Haute-)	7	7
Loire-Inférieure	8	14
Loiret	7	8
Lot	8	7
Lot-et-Garonne	9	8
Lozère	3	9
Manche	9	15
Marne	7	9
Marne (Haute-)	5	9
Mayenne	6	7
Meurthe-et-Moselle	7	7
Meuse	1	3
Morbihan	5	14
Nièvre	5	8
Nord	13	18
Oise	7	10

Dans l'Indre, le Gers, le Gard, la Lozère, la Manche, le Lot, le Morbihan, la proportion reste la même.

Dans les Landes, la Haute-Garonne, l'Oise, les républicains perdent 1 siège.

Dans l'Hérault, la Gironde, ils en perdent 2.

Dans le Jura, l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Nièvre, ils en gagnent 1.

Dans la Loire-Inférieure, le Loir-et-Cher, ils en gagnent 2.

Dans la Meuse, la Marne, Meurthe-et-Moselle, ils en gagnent 3.

Dans le Nord, le Loiret, ils en gagnent 4.

Dans l'Isère et la Loire, ils en gagnent 5.

Dans l'Indre-et-Loire, ils en gagnent 12.

Les républicains perdent la majorité dans la Gironde.

Les républicains gagnent la majorité dans le Loir-et-Cher, le Loiret, l'Isère, la Loire, l'Indre-et-Loire.

Dans les autres conseils, la majorité n'est pas déplacée.

(Gazette de France).

INFORMATIONS

Le président de la République, entouré du ministre des affaires étrangères et de sa maison militaire, a reçu cette après-midi, avec le cérémonial accoutumé, S. E. Aarifi-Pacha, qui lui a remis les lettres qui l'accréditent auprès de lui comme ambassadeur de S. M. le sultan. Introduit par M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, Aarifi-Pacha, a adressé au président l'allocution suivante :

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Excellence les lettres par lesquelles S. M.

le sultan, mon auguste maître, m'accrédite en qualité de son ambassadeur auprès de vous.

« Le très-vif désir de Sa Majesté est de continuer à entretenir avec le gouvernement français des rapports de confiance et d'amitié. Ces relations, consacrées par une longue tradition, justifiées par les intérêts et les sentiments des deux pays, ne peuvent que puiser une nouvelle force dans les souvenirs personnels qui se rattachent à une glorieuse confraternité d'armes.

« S. M. le sultan m'a ordonné de transmettre à Votre Excellence, en même temps que l'assurance de sa haute estime, l'expression des vœux qu'il forme pour le bonheur et la prospérité de la France.

« Je me félicite d'avoir été choisi pour remplir auprès de Votre Excellence la mission qui vient de m'être confiée. Je ferai tous mes efforts pour atteindre l'objet de cette mission, et j'ose espérer que Votre Excellence daignera me témoigner sa bienveillance, pour m'aider dans l'accomplissement de ma tâche. »

Le maréchal a assuré Aarifi-Pacha de l'accueil empressé et sympathique qu'il recevrait en France et l'a chargé de remercier le sultan des sentiments que Sa Majesté lui faisait exprimer par son ambassadeur.

Un bataillon de ligne, commandé par un officier supérieur, avec drapeau et musique, rendait les honneurs militaires à l'arrivée et au départ.

Son Excellence Aarifi-Pacha a été présentée à M^{me} la maréchale, il s'est ensuite rendu chez le duc Decazes, ministre des affaires étrangères.

Nous lisons dans l'Etoile belge :

« On raconte que l'ex-impératrice est fort mécontente. Elle reconnaît que la partie est manquée, et qu'il faut ajourner à longtemps tout espoir de restauration impériale. Elle se plaint de M. de Fourtou, qu'elle sait bien intentionné ; mais qu'elle trouve maladroit et ayant compromis la cause de l'empire. Enfin elle se plaint de ce qu'on lui ait « extorqué » beaucoup d'argent pour une campagne stérile et même nuisible à sa cause. »

M. le général Grant, accompagné de son fils, a visité les égouts de la capitale.

M. Belgrand, ingénieur, a reçu l'ancien président des Etats-Unis à son arrivée à la place du Châtelet, puis la promenade souterraine a commencé aussitôt.

Le général a témoigné à diverses reprises sa satisfaction de la curieuse excursion qu'il a faite à travers les égouts.

Les énormes conduites d'eau amenant les eaux de la Vanne et de la Dhuys ont vivement intéressé l'ancien président, à qui M. Belgrand a fourni tous les renseignements techniques.

ORIENT

Si les nouvelles qui sont données ont quelque exactitude, Osman-Pacha serait blessé et n'aurait de vivres que pour vingt jours. De plus, ses forces se monteraient à 62 bataillons, c'est-à-dire à 30,000 hommes au plus. Dans ces conditions, la place de Plewna ne peut guère résister pendant longtemps ; et le général turc est dans la presque impossibilité de forcer les lignes russes pour se frayer un passage.

On dit que Mehemet-Ali est chargé de concentrer des troupes à Sophia et de marcher au secours d'Osman-Pacha. Si cette nouvelle est vraie, elle éclaircirait un peu la situation, car de tous les généraux turcs, Mehemet-Ali est le plus apte à former une armée capable d'un mouvement en avant sérieux.

D'autre part, on dit aussi que le général Goorko a été si grièvement blessé devant Télisch, qui est mort à la suite de la bataille.

Cette fin d'un des plus heureux généraux de l'armée russe serait d'ailleurs sans influence sur les événements, en admettant que la nouvelle soit fondée.

En Asie, nouvelle et grave défaite des Turcs, qui ont dû se replier en désordre sur Erzeroum. Une dépêche parle de la reddition probable de cette place très-importante.

Vienne, 6 novembre.

La *Correspondance politique* a reçu de Constantinople la nouvelle que de nombreux dignitaires ont été emprisonnés hier. On croit à la découverte d'une conspiration formée par le parti de Mourad.

Paris, 6 novembre, midi.

Le *Standard* publie aujourd'hui une dépêche de Choumla annonçant que, dans la reconnaissance exécutée dans la direction de Drobrovo, les Turcs ont repoussé les Russes jusqu'à Elena et leur ont pris trois redoutes et des provisions.

D'après une dépêche de Belgrade, reçue par le *Times*, de nombreux engagements auraient eu lieu entre les Bosniaques insurgés et les Turcs ; Thomaskin, chef des insurgés, aurait été tué.

Paris, 6 novembre, 2 h., soir.

Le *Daily-Telegraph* a reçu des dépêches d'Erzeroum annonçant que dans la journée d'hier, 5, les Russes ont attaqué les positions turques sur toute la ligne. Le combat a duré dix heures. Enfin, le centre turc a été enfoncé et les Turcs ont été obligés de rétrograder. Moukhtar-Pacha aurait été légèrement blessé.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Elections du 4 Novembre.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Complément des résultats.

CAHORS (sud).

Inscrits	2.716
Votants	1.945
Valète	1.043 élu.
Sirech	901

CAZALS

Inscrits	2.252
Votants	1.335
Saint-Roch Veissy	1.331 élu.

PUY-L'ÉVÊQUE.

Inscrits	4.104
Votants	2.134
Momayoux	2.031 élu.

Malgré le succès de M. Lafon de Caix dans le canton de Luzech, on doit constater qu'un progrès considérable a été fait depuis les élections du 14 octobre : La différence des voix est minime entre M. Lurguie et M. Lafon. Le conseil d'Etat devrait être saisi de la validité de cette nomination. M. Lafon a osé manifester des sentiments de *profond dévouement*, non pas envers telle ou telle ancienne famille régnante, mais envers une *dynastie*. Cela n'est point tolérable. Nous n'avons pas à examiner si, fils d'un ancien préfet du roi Louis-Philippe et fonctionnaire très-protégé lui-même sous le règne de ce prince, il est animé d'un dévouement aussi *profond* qu'il le dit pour la dynastie du partage de la France. Il suffit qu'il ait osé proférer une telle parole, absolument contraire à la Constitution et à l'ordre public, pour que son élection doive attirer une attention particulière. M. Lafon a dit brutalement ce que d'autres ont enveloppé sous une forme voilée.

Nous nous empressons de relever une erreur commise dans notre dernier numéro. M. le comte de Turenne, que, sur la foi d'un correspondant, nous avons présenté comme ayant échoué dans le canton de Lacapelle-Marival aux élections du Conseil général, n'avait pas, paraît-il, posé sa candidature.

M. Beaudoin, général de brigade chef d'état-major général de M. le général de Salignac-Fénelon, commandant en chef le 17^e corps d'armée, est arrivé hier à Cahors, pour inspecter les services du recrutement.

MAIRIE DE CAHORS.

Le public est prévenu que samedi dix novembre courant, il sera procédé dans l'enclos des *Augustins*, à la vente de gré à gré et à prix réduit, en bloc ou en détail, des arbres de diverses provenances de la pépinière qui était établie dans ledit enclos.

M. Liesta, juge suppléant à Gourdon, est nommé en la même qualité à Bellac (Haute-Vienne).

Un télégramme du ministre de la guerre, adressé à tous les chefs de corps, fait connaître que la 2^e portion du contingent de la classe de 1875 sera mise dans la disponibilité du 17 au 20 du présent mois.

Le 2 novembre courant, le nommé Labarre, Charles, soldat au 7^e de ligne, a trouvé sur la voie publique un bracelet d'une certaine valeur qu'il s'est empressé de rendre à la personne qui l'avait perdu, sans vouloir accepter la récompense qui lui était offerte.

Nous apprenons avec plaisir que le colonel du régiment vient de le nommer soldat de 1^{re} classe pour cet acte de probité.

M. Bouzon, Louis, de Bouziès-Bas, caporal au 7^e de ligne, à Cahors, vient d'être promu au grade de sous-officier.

Dans la liste des élèves qui ont obtenu cette année le diplôme de vétérinaires, deux noms appartiennent à notre département. Ce sont :

Ecole d'Alfort. — M. Laurens,
Ecole de Toulouse. — M. Pagès.

L'UNIVERSITÉ LIBRE DE TOULOUSE

Les fonctions de secrétaire général de l'institut catholique du Sud-Ouest ont été conférées à M. Peyrot, licencié ès-lettres, ancien professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, ancien inspecteur d'Académie à Toulouse, à Marseille et Montpellier, chevalier de la Légion d'honneur.

AVIS AUX FAMILLES DES ÉTUDIANTS EN DROIT

Un internat pour les étudiants de la Faculté libre de droit doit être ouvert à Toulouse le 15 novembre, avec la haute approbation de Mgr l'archevêque.

Cet établissement est situé rue du Pont-de-Tounis, 1, et sera dirigé par M. l'abbé Tournamille.

Nous rappelons que les inscriptions à prendre pour suivre les cours de la Faculté, sont reçues depuis le 25 octobre, tous les jours, au secrétariat de l'Institut catholique, rue de la Fonderie, 31.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CAHORS

Affaire Gaubert. — Outrages et violences envers le Président du Tribunal de Commerce.

A l'audience d'aujourd'hui, du tribunal correctionnel de Cahors, est venue une affaire d'une gravité exceptionnelle.

Le sieur Gaubert, agent général de la Compagnie d'assurances le *Phénix*, à Cahors, est accusé d'avoir dans la soirée du 13 octobre, outragé grossièrement et frappé le président du Tribunal de Commerce. Cette inqualifiable agression avait eu pour cause, la perte récente d'un procès devant ce tribunal.

M. le président Bousquet, dans sa déposition dit que, à des époques différentes et toujours à la suite de quelque affaire perdue devant son tribunal, il a été injurié par le prévenu de la façon la plus inconvenante.

Dix témoins divers viennent déposer des actes de violences plus ou moins graves dont ils ont été victimes de la part de Gaubert. Après un énergique réquisitoire de M. le substitut de Bellegarde, et quelques mots d'excuse présentés par M^o Lagarrigue, le tribunal a condamné Gaubert, à six mois de prison, et aux frais.

Mardi dernier est venue, devant la Cour d'appel d'Agen, présidée par M. Drème, premier président, l'affaire du sieur Delair, suppléant du juge de paix, demeurant à Cieurac, commune de Lanzac, arrondissement de Gourdon (Lot).

Ce magistrat était poursuivi pour le délit d'outrages contre le préfet du Lot et contre M. le baron Dufour, maire de Lanzac, et candidat conservateur aux élections du 14 octobre.

La Cour, après avoir entendu, dans son audience d'hier, les témoins, la plaidoirie de M^o Laroche et le réquisitoire du ministère public, avait renvoyé le prononcé du jugement à l'audience de ce jour.

A l'ouverture de l'audience, M. le premier

président a prononcé un jugement qui condamne le sieur Delair à 200 fr. d'amende et aux frais du procès.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

CLASSES.	FACULTÉS.	1 ^{er}	2 ^e
Rhétorique.	Discours latin.	Ségol.	Bex.
Seconde.	Narrat. f.	Trapier.	Delpéch.
Troisième.	Version g.	Maratuech.	Labie.
Quatrième.	Thème latin.	Castagné.	Crudy.
Cinquième.	id.	Bénech.	Mercié.
Sixième.	id.	Arbouys.	Mercié.
Septième.	Version latine.	Laur.	Gaston.
Huitième.	Histoire.	Denons.	Combes.

COURS SPÉCIAUX.
 2^e année. Thème ang. Lacrouz. Dajean.
 1^{re} année. id. Bénâtre. Mention.
 Année prép. Calcul. Gayet. Sales.
 CLASSE PRIMAIRE.
 1^{re} division. Ecriture. Pouget. Bénech.
 2^e division. id. Ségol, F. Tolet.
 3^e division. id. Bécays. Mendaille.
 4^e division. id. Mignot. Boyer.
 Le censeur des Études,
 T. DURAND.
 Pour la chronique locale : A. Layou.

FAITS DIVERS

VINGT JOURS SOUS LA TERRE

Les journaux de l'Eure annoncent la délivrance de Prévost, le puisatier de Conches, enseveli depuis vingt jours dans un puits, sous l'éboulement d'une énorme quantité de terre. On est parvenu à l'extraire de sa fâcheuse position dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit. Un puits profond de 25 mètres avait nous l'avons dit, été creusé près de celui où était enfermé Prévost, et par une petite galerie souterraine, on a pu enfin arriver jusqu'au malheureux ouvrier et le rendre à la liberté. Ce moment a été émouvant car à mesure que les ouvriers avançaient dans leur travail, ils criaient à leur compagnon : « Courage ! nous voilà ! nous arrivons !... » Et Prévost pâle d'attente, comptait les minutes, les secondes jusqu'au moment où dégage, il put en pleurant, embrasser ses libérateurs qui le transportèrent triomphalement à l'extérieur du sol. Le creusement du puits de sauvetage n'avait pas pris moins de dix-neuf jours, car le terrain est, à cet endroit, assez réfractaire. Ces travaux ont du reste été exécutés sous l'habile direction de MM. Roger, de Genouillac, ingénieurs des mines, ainsi que MM. Halipré, Nabourel, et Pondruel, gardes mines. Toutes ces personnes ont surveillé minutieusement le sauvetage qui a été fait en leur présence. Prévost est âgé de dix-huit ans, maigre et d'une taille au-dessus de la moyenne. Sa robuste constitution lui a permis de résister pendant vingt jours à cet en-

terrement anticipé, debout, ne pouvant lever la tête, et libre seulement de l'incliner à droite et à gauche. Comme il n'était vêtu, au moment de l'accident que de son pantalon de travail et d'une chemise, on lui avait fait passer un tricot de laine qu'il avait pu, à force d'efforts, revêtir. Il a été nourri assez substantiellement, et l'on sait que les ouvriers se relayaient tous les jours et toutes les nuits près de lui. Son moral est resté pendant ces vingt jours si résigné, qu'il a souvent joué aux cartes avec l'ouvrier qui lui tenait compagnie.

Quant à sa santé physique, elle n'a pas été altérée, sauf une certaine enflure des jambes; aussi, dès qu'on a pu le faire sortir, l'a-t-on enveloppé dans une couverture et l'a-t-on transporté dans une voiture à Conches, où ses parents l'ont accueilli avec une joie et une émotion bien naturelles. Par une touchante attention on avait disposé près de l'ouverture du puits où le jeune Prévost avait été enfoncé, un tronc dans lequel des passants, des ouvriers des voyageurs ont, avec empressement, déposé leurs offrandes, afin de venir en aide au puisatier qui n'a comme ressource que son travail et dont la famille est dans une position pécuniaire très modeste.

Les journaux de Bordeaux rapportent que lundi matin, il s'est produit en rivière un accident qui a failli coûter la vie à bien du monde. Une Hirondelle partait vers dix heures et demie de la gare maritime pour se rendre au quai de la rive gauche. Elle était montée par une trentaine de personnes. Tout à coup, le patron fait stopper. La manoeuvre avait été commandée dans le but d'éviter un steamer qui arrivait sur ce petit vapeur. Puis, le patron qui aurait pu assurer-t-on, se dispenser de stopper, car il aurait eu parfaitement le temps de poursuivre son chemin et d'éviter quand même, voulut rattraper ce temps perdu et fit faire machine en avant. Il n'était plus temps. Le steamer a pris par derrière l'Hirondelle, et l'a coulé bas. On a eu cependant le temps de sauver tout le monde. Personne, dit-on, n'a été blessé; un passager a reçu des contusions légères. Le steamer qui a coulé l'Hirondelle est l'Albert de Donkerque, capitaine Clayesen, qui venait prendre place au quai de Douane.

On lit dans l'Union nationale de Montpellier de mardi :

« Cette nuit, vers trois heures et demie du matin, un violent incendie a réduit en cendres le théâtre des Variétés de notre ville, situé impasse du manège.

« Les pompes de la ville et celles de la gare ont vigoureusement combattu le feu, et à cinq heures tout danger avait disparu.

« Les pertes évaluées à 65,000 fr., sont couvertes par la Compagnie d'assurances la Providence.

« On remarquait sur les lieux du sinistre : MM. le procureur de la République, le major

de la place, les colonels du 122^e de ligne et du génie, le maire de Montpellier, le commissaire central et M. Usquin, directeur des postes du département.

« Une enquête est ouverte pour découvrir les causes de cet incendie, auquel la malveillance paraît être étrangère. »

Les journaux de Paris annoncent la mort d'un excentrique, autrefois l'un des habitués à Toulouse, du café de la Comédie, qui était allé résider depuis une vingtaine d'années à Paris. Le véritable nom de ce Toulousain, connu sous le sobriquet de Canuche, était celui de Verlé.

Voici comment le Gaulois s'exprime sur cette excentricité méridionale :

« Canuche est mort :

« Les clients ordinaires des agences théâtrales et les habitués du café de Suède connaissaient bien cet homme, maigre, voûté, nerveux, bavard, mal mis, mal peigné, mal rasé qui s'appelait Verlé, et qu'on appelait Canuche. Type singulier, s'il en fut, de la bohème du boulevard.

« Il faisait beau voir ce Toulousain bizarre, assis ou plutôt trônant au milieu d'un cercle de cabotins à mentons bleus, parlant de tout et de tous avec un imperturbable aplomb, mêlant dans ses discours des théories dramatiques, des appréciations d'acteurs, des déclamations politiques. Très gascon de style et d'accent, il s'était fait une situation gasconne dans ce monde à part. Il avait des courtisans, bien qu'il ne jouit pas d'un crédit fort grand auprès des directeurs, et plus d'une ingénue lui fit, assure-t-on, des avances.

« Canuche avait dans sa vie exercé tous les métiers qui se rapportent au théâtre. Il s'occupait spécialement d'affaires d'engagement, et passait pour le raccolleur de certains agents. Théodore de Banville et Louis Veuillot n'ont pas dédaigné de s'occuper de lui; le premier dans ses *Camées parisiens*, et le second dans ses pages bien connues des *Odeurs de Paris*, où il le portait sous le nom de Tigruche. C'était un type vraiment original de déclassé.

« Verlé avait beaucoup d'amis à Toulouse.

Plusieurs soldats ont été arrêtés à Lyon par des gendarmes pour avoir chanté la *Marseillaise*.

Cet événement avait occasionné un rassemblement assez considérable.

La foule a suivi un instant les prisonniers qui se sont laissés emmener paisiblement.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 7 novembre, soir.

La Patrie croit savoir que le Maréchal ajournera son installation définitive à Ver-

sailles jusqu'à la constitution d'un nouveau ministère. Néanmoins, il ira à Versailles pour suivre de plus près les incidents qui pourraient se produire à la Chambre.

Paris, 8 nov., 2 h. soir.

Hier la droite du Sénat voulait demander un vote de confiance pour le Maréchal et pour le ministère.

M. d'Audiffret-Pasquier, président, consulté, a déclaré qu'il ne mettrait pas aux voix une motion parlant du Maréchal, qui doit rester constitutionnellement en dehors des débats. La question pour le ministère seul, reviendra aujourd'hui ou très prochainement.

La vérification des pouvoirs des députés commencera par les élus de gauche. Les candidatures officielles seront réservées.

Paris-Journal dit qu'à la présidence, on ne songe nullement à la démission du Maréchal.

Bourse de Paris.

Cours du 8 Novembre.

Rente 3 p. %..... 70.60
 — 4 1/2 p. %..... 98.75
 — 5 p. %..... 105.55

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 7 nov	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.030 »	3.040 »
Crédit foncier.....	640 »	627 50
Orléans-Actions.....	1.026 25	1.030 »
Orléans-Obligations.....	329 50	328 50
Suez.....	690 50	690 »
Italien 3 %.....	71 62	71 30

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du 4 novembre.

Le singe pygmée : E. Oustalet. — Explosion du feu grisse dans la mine de High Blantyre, en Ecosse. — Découverte de l'oxygène dans le soleil. Nouvelle théorie du spectre solaire : H. Draper. — Le tremblement de terre du 8 octobre 1877, en France, en Suisse et en Italie : G. Tissandier. — Analyse spectrale des comètes : C. Flammarion. — Emploi des matières tinctoriales et extraction de l'indigo chez les anciens Orientaux : J. Girardin. — Suite des recherches sur les effets produits par les courants électriques de haute tension et sur leurs analogies avec les phénomènes naturels : G. Planté. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 29 octobre 1877 : Stanislas Meunier. — Une nouvelle embarcation de sauvetage : L. R. — Bulletin météorologique de la semaine.

FUUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

8 novembre 1877. (69)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VXI

PASCAL

Octave entendait le bruit de la fête qui montait jusqu'à lui des salons du rez-de-chaussée, et dans les intermittences de ces bruits joyeux, il interrogeait le silence et écoutait s'il ne démêlerait pas le pas de Sylvia.

Mais Sylvia était surveillée à cette heure par les invités avides et curieux; Franck ne devait pas la quitter; Octave comprenait combien il lui était difficile de disparaître d'une fête dont elle était la reine, et où elle se trouvait le point de mire de tous les regards.

Minuit sonna, Octave tressaillit. Il avait cru entendre comme le frottement d'une robe à travers le corridor qui

conduisait à la chambre de Sylvia.

Il se leva. Ses yeux s'étaient fixés ardemment sur la porte; il la vit s'agiter, une clé tourna dans la serrure; enfin la porte s'ouvrit, et Sylvia entra.

Octave courut à elle, et la prit dans ses bras.

— Vous ! vous ! Sylvia ! dit-il avec une explosion de joie qui n'avait rien de simulé; ah ! soyez bénie, mon enfant, pour tout le bonheur que cette preuve d'amour va répandre sur ma vie.

Octave serra la jeune femme rougissante contre sa poitrine, et oublia longuement ses lèvres sur son front.

Sylvia eut un regard plein de mélancolie.

— Octave, dit-elle d'un ton suppliant, vous m'aimez, n'est-ce pas ?

— En doutez-vous ?

— Si j'en doutais, je ne serais pas venue.

— Je vous aime, Sylvia, vous êtes ma femme, vous êtes mon premier, mon seul amour.

Sylvia remua doucement la tête.

— Si vous saviez, mon ami, poursuivait-elle, si vous saviez combien j'ai réfléchi depuis hier à cette démarche que je vais faire; combien j'ai pensé à mon pauvre père que je vais quitter; combien j'ai souffert aussi et pleuré !

— Sylvia !

— Oui, j'ai pleuré; ah ! ce sont peut-être les premières larmes que j'ai versées; mais voyez, Octave, je suis seule au monde, je n'ai plus que mon père et vous, et si vous venez à me tromper, je ne survivrais pas à une pareille douleur.

Mais pourquoi avez-vous de pareilles pensées ?

— Je ne sais.

— Que craignez-vous ?

— Rien si vous m'aimez !

Octave prit la main de Sylvia dans les siennes.

— Ecooutez-moi, Sylvia, dit-il alors d'un ton grave; écoutez-moi, nous sommes seuls, nul ne peut nous entendre, et Dieu seul nous voit, eh bien ! c'est en présence de Dieu que je dis, mon enfant, je n'ai d'autre pensée, d'autre ambition que celle d'être aimé de vous, de passer ma vie à vos pieds, et si je vous entraîne aujourd'hui dans une démarche que le monde peut blâmer, croyez bien que je ne le fais qu'avec la conviction que bientôt nous serons pardonnés tous deux, et que votre père lui-même sera heureux de bénir une union qu'il avait lui-même si longtemps rêvée.

Sylvia ne répondit pas.

Elle marcha vers un cabinet attenant à la pièce dans laquelle elle se trouvait, y prit une longue mante de soie brune qu'elle jeta sur ses épaules, et ayant couvert son front d'un voile épais et sombre,

elle revint vivement vers le jeune coulisier.

— Et maintenant, dit-elle, me voilà prête, Octave; quand vous voudrez, nous partirons.

— Une voiture nous attend à la petite porte du parc, répondit Octave; nul ne songe à nous, à cette heure; dans quelques instants, nous serons au chemin de fer, et demain nous aurons gagné la frontière.

Sylvia passa ses mains sur son front par un dernier geste d'hésitation, et comme si elle eût lutté encore contre ses propres appréhensions.

— Partons donc, dit-elle avec effort, partons mon ami; ne me laissez pas plus le temps de réfléchir; emportez-moi comme un enfant, car il me semble que le courage va me manquer.

— Venez donc ! dit Octave.

— Venez ! venez ! ajouta Sylvia.

Ils s'éloignèrent.

Sur le seuil de la porte, ils rencontrèrent la camériste qui veillait et qui devait partir avec eux.

Cette femme était presque une amie à Sylvia; elle avait grandi avec elle, elles avaient été enfants ensemble, Sylvia n'avait pas voulu s'en séparer.

— Il n'y a personne, mademoiselle, dit la camériste; il fait sombre sous les arbres, vous pouvez traverser le parc sans crainte d'être vue.

— Eh bien ? fit Sylvia en se serrant contre Octave, partons ! partons !

Une fois dans le parc, ils pressèrent le pas.

La camériste marchait à peu de distance en avant à l'effet de faire la voie; le trajet était assez long jusqu'à la petite porte par laquelle Octave était venu, et il faisait un froid vif.

Octave sentait le cœur de Sylvia battre contre le sien, et tout son être tressaillait à ce doux et cher contact.

Tout à coup ils s'arrêtèrent.

La camériste venait de se replier vers eux, et posant un doigt sur ses lèvres, elle leur avait imposé silence.

— Qu'y a-t-il ? fit Octave.

— Nous sommes perdus, ajouta Sylvia défaillante.

La camériste écoutait toujours.

— On vient de ce côté, répondit-elle à voix basse; j'ai entendu du bruit, et il m'a semblé reconnaître la voix de l'ami de M. le docteur Franck.

— Lépès ? fit Octave.

— M. Lépès ! approuva la camériste.

Les trois fugitifs regardèrent.

Ce ne fut pas long; un bruit de pas se fit presque aussitôt entendre, et quelques secondes après trois personnages débouchèrent d'une allée voisine, se dirigeant vers le corps de logis principal.

(A suivre).

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTEB
Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX : 10 francs pour toute la France.

On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

VINS ET COGNACS.

Bordeaux. Une maison honorable de premier ordre, propriétaire de vignobles dans la Gironde, d'un grand premier crû à St-Emilion

et d'une brulerie près Cognac, demande à être représentée dans des conditions très-sérieuses. La Maison accepterait aussi les services de personnes ayant de très-bonnes relations, qui voudraient occuper leurs loisirs à la représenter.

Ecrire à MM. Carpentoy et C^o, 61, rue Leberthon, à Bordeaux.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 18 (3 novembre).

L'origine du pétrole, par M. Mendeleef. — La Mongolie et le Mongols, d'après le colonel Prejevalski. — Association française pour l'avancement des sciences. Congrès du Havre. Section de chimie. — Les taches du soleil d'après leurs rapports avec la chaleur rayonnante. — L'affaire des cours complémentaires à la Faculté de Médecine de Paris. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 18 (3 novembre).

Histoire d'un coup d'Etat. — La Suède en 1772, par M. Alfred Deberle. — La richesse et le christianisme à l'âge des persécutions, par M. Edmond Le Blant. — Les poètes modernes de l'Angleterre.

Wordsworth, par Léo Quesnel. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N^{***}. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Un sixième volume vient de s'ajouter à la belle et curieuse collection des *Oeuvres complètes de Gérard de Nerval*, que publie la librairie Calmann Lévy. Ce volume offre un intérêt particulier en ce qu'il contient la série complète des poèmes de jeunesse du charmant écrivain qui a laissé un nom si sympathique dans la littérature contemporaine. Tout le monde des lettres, tous les esprits, qui aiment à se reposer sur de belles et nobles pensées rechercheront avec empressement ce nouvel ouvrage de l'auteur du *Voyage en Orient*, des *Illuminés* et de *la Bohème galante*.

Depuis que le conflit russo-turc a éclaté, l'*Université Illustrée* a consacré à ces événements une série considérable de gravures aussi remarquables par

l'exécution qu'intéressantes par le choix des sujets. Tous les autres faits d'actualité ont été également l'objet de ses soins et l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que l'*Univers Illustré* est une publication dans toutes les familles qui recherchent les saines récréations intellectuelles. Tout le monde sait, en effet, que sa partie littéraire est à la hauteur de sa partie artistique. — Ajoutons enfin que l'*Univers Illustré* offre en ce moment de nouvelles et très-attractives *primes gratuites*, à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux *primes gratuites*, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements : Paris et Départements, un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux ; 3, rue Auber (place de l'Opéra).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Livret des Familles

MM. les Maires du Département du Lot trouveront à Cahors, imprimerie Layton, le **LIVRET DE FAMILLE** à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

AVIS CONTOU

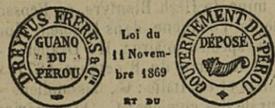
BOULANGER

A CAHORS, RUE ST-JAMES
A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des **coques** tous les Dimanches,

DREYFUS FRÈRES & C^o

DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU



GUANO DISSOUS DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^o.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C^o.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^o.
Havre, chez M. E. FICQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN fils.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C^o.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN
St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 —	40 —
300 —	45 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *L'ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

ÉDITION A 2 FRANCS

VICTOR HUGO

HISTOIRE D'UN CRIME

— DÉPOSITION D'UN TÉMOIN —

PREMIÈRE JOURNÉE

DEUXIÈME JOURNÉE

LE GUET-APENS

LA LUTTE

CALMANN-LÉVY, éditeur, rue Auber, 3.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes, lingères**, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

DEUXIÈME ÉDITION

Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 6 FRANCS

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

SEUL JOURNAL

QUOTIDIEN PARISIEN DE 7 h. DU SOIR, EXPÉDIÉ PAR LES TRAINS RAPIDES

Publie 24 heures avant les autres journaux de Paris :

Le Compte-rendu des séances du jour des deux Chambres. Les dernières Nouvelles politiques. Les informations parisiennes. Le cours de 5 h. 30 de la Bourse de Londres.

L'intérêt que les lecteurs portent aux séances de la nouvelle Chambre rend le *TÉLÉGRAPHE* un journal indispensable.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et chez tous les libraires 4 mois, 4 fr. ; — 3 mois, 12 fr. ; — 6 mois, 24 fr. ; — 1 an, 48 fr. — Un numéro 15 c.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant usage constant de la



C'est la PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'Eglises ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

Académie de Médecine

« L'Eau minérale d'OREZZA ferrugineuse, acidule, »

« est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. » Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des

GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSE — ANÉMIE

et toutes les maladies provenant de l'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.